



L'ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

MARS 2024

DESRIPTIF DU PROJET D'ÉQUITHÉRAPIE



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR
CORALINE QUATRESOUS

EN QUELQUES MOTS

CONTEXTE

En France, 310 500 enfants sont suivis en protection de l'enfance. En seine maritime en 2022, c'est 4 108 Jeunes qui sont confiés à l'aide sociale à l'enfance. Ce sont des jeunes carencés ayant des troubles psychiques. La prévalence de ces troubles psychiques est estimée à 50%, soit près de 5 fois supérieures à celle observée en population générale. Et 17% entre eux bénéficient d'une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH). Ces enfants ont besoin de soin et le secteur de la pédopsychiatrie est en souffrance sur l'ensemble du territoire. Les listes d'attente ne cessent d'augmenter en CMP. En Normandie le délai d'attente peut varier entre 6 mois et un an pour avoir un premier rendez-vous dans un centre médico psychologique. C'est dans ce contexte que notre association aimerait développer des séances d'équithérapie afin que les enfants de l'association puissent bénéficier d'une prise en charge thérapeutique. Aussi nous aimerions inclure les parents des enfants confiés afin de travailler sur des ateliers autour de la parentalité.

Objectifs :

- Accompagner ses jeunes dans un parcours de soins.
- Leur permettre de trouver un espace de parole.
- Développer leur confiance en eux et leur bien-être mental.

Impact :

- 130 séances d'Équithérapie proposées à l'année.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE

QUELQUES INFORMATIONS HISTORIQUES AU SUJET DE NOTRE ASSOCIATION

Issue du comité de patronage de la liberté surveillée près du Tribunal pour enfants de Rouen créée par le Juge DARRAS le 24 novembre 1954 sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, l'Association d'Action Educative près du Tribunal pour Enfants de Rouen a été déclarée le 10 juin 1963 à la Préfecture de Seine Maritime, déclaration publiée au J.O. le 18 juin 1963. En 1991, le Tribunal pour Enfants de Dieppe y a été rattaché : Déclaration en Préfecture le 7 mars 1991 et publication au J.O du 27 mars 1991.

A cette époque l'A.A.E d'une part, soutient les activités de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle est en effet habilitée à recevoir des subventions allouées par différents services publics ou des dons provenant de clubs, entreprises et personnes physiques ou morales. Son objectif est d'augmenter les possibilités financières données aux éducateurs des services publics afin d'aider plus efficacement les mineurs qui leur sont confiés. D'autre part, l'Association gère un service de placement familial conventionné DDS et habilité justice qui bénéficie d'un double financement du Conseil Département et de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Il assure à la fois le placement en famille d'accueil d'enfants de tout âge mis en danger moral ou physique par leur famille d'origine et la prise en charge éducative d'adolescents ou adolescentes en difficultés familiales et /ou sociales, dans des hébergements diversifiés en milieu naturel (internats scolaires avec support familial, Foyers de Jeunes Travailleurs, logeurs, chambres en ville louées par l'Association).



L'ÉQUITHÉRAPIE

QU'EST CE QUE C'EST ?

L'équithérapie est un soin psychique médiatisé par le cheval et dispensé à une personne dans ses dimensions psychiques et corporelles.

Cette définition, apportée par la Société Française d'Equithérapie lors de l'adoption de la Charte d'éthique et de déontologie des équithérapeutes

L'équithérapie cherche donc à améliorer des difficultés d'ordre psychique (angoisses, retard de langage, manque de confiance en soi, difficultés de communication, troubles du schéma corporel, problèmes de comportement...), et exclut de son champ le traitement de difficultés d'ordre somatique (paralysies, infections, tumeurs, troubles métaboliques...).

LA NOTION DE MÉDIATION PAR LE CHEVAL

La médiation, est centrale en équithérapie, elle repose sur l'idée d'une relation tripartite.

En équithérapie, comme dans toutes les thérapies médiatisées, nous sommes toujours 3 : le patient, le thérapeute, et le cheval.

Contrairement à une idée reçue, le cheval n'est pas un thérapeute. Ce n'est pas lui qui dispense le soin, qui l'organise, qui l'évalue ou qui l'adapte.

Le cheval joue un rôle de tiers : il assure une interface entre le patient et le thérapeute, il est un point d'équilibre et de focalisation dans la relation thérapeutique. Le cheval est un objet intermédiaire qui facilite les échanges entre le patient et le thérapeute. Il envoie, transmet et reçoit des messages. Son comportement, ses réactions et son tempérament sont lus autant par le patient que par le thérapeute.

La médiation est donc à comprendre comme un moyen de facilitation : le média (qui est à considérer comme un « outil » ou un « partenaire » du thérapeute) favorise les interactions en sortant la relation thérapeutique du face-à-face classique.

LE PROJET

Le projet de l'Association d'Action Educative serait de proposer des séances hebdomadaires de 45 minutes à 1 heure, sur une année, à jour et horaire fixe. Les séances visent à accompagner psychologiquement à moyen terme les enfants, ou jeunes adultes et leurs parents dans une recherche de changement, d'amélioration face à des difficultés qu'ils rencontrent.

Selon le projet individualisé de la personne, ces séances peuvent être :

- individuelles
- ou collectives

LES SERVICES CONCERNEES

Au sein de l'Association d'Action Éducative, cinq services pourraient bénéficier de ce projet :

- Service de Placements Familiaux
- Service d'Accompagnement Diversifié de Mineurs Isolés (ADMI)
- Service d'Accompagnement Diversifié de Mineurs Autonomes (ADMA)
- Unités de Vie Familiale Spécialisées
- Service d'Accompagnements Des Enfants Placées (SADEP)



LE PUBLIC

Les séances s'adressent en majorité à des patients, enfants, adolescents et jeunes adultes placés souffrant de carences affectives et éducatives, mais aussi de problèmes psychomoteurs, de troubles du langage ou de la communication. Des difficultés émotionnelles (manque de confiance en soi...), ou encore dans le cadre d'un travail autour des répercussions psychologiques liées à des situations particulières (séparation parentale, deuil, échec scolaire, isolement, maladie...) ou liées à des handicaps moteurs ou sensoriels.

LES FAMILLES

Au-delà de la prise en charge individuelle pour les enfants et les adolescents de l'Association. L'objectif serait d'étendre notre intervention à celle des familles, par le biais de la thérapie brève.

Nous envisageons de proposer aux familles qui le souhaitent des séances en groupe constitué des membres de famille, les séances seraient de 45 minutes à 1h30, et elles pourraient se réaliser:


- en séances isolées, sur une demande particulière de la famille.
- en programme d'une ou deux séances par mois pendant 2 à 6 mois.

Ce travail s'adresse plus particulièrement à familles avec des enfants d'au moins 8 ans, à des adolescents ou à des adultes ayant besoin d'aide pour surmonter une difficulté.






LA THÉRAPIE BRÈVE




La Psychothérapie assistée par les Équidés (PAE) est un modèle de thérapie systémique (autour de la communication et des interactions) originaire des États-Unis, qui encourage la créativité, l'adaptation, invite à découvrir ses potentiels, et se centre sur l'ici et maintenant dans une approche dynamique, métaphorique et expérientielle. Elle ne cherche pas à résoudre immédiatement des problèmes ou difficultés, mais bien à accompagner chacun dans la compréhension de sa situation et la recherche de ses propres solutions.



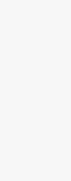
DÉROULEMENT DES PRISES EN CHARGE INDIVIDUELLES



Lors d'un premier entretien, avec ou sans le ou les bénéficiaires, nous définissons les besoins spécifiques pour lesquels une intervention par la médiation du cheval ou du poney est nécessaire. Ces besoins deviennent ensuite nos axes de travail et constituent les objectifs des séances d'équithérapie.



Nous pouvons ainsi être amenés à travailler avec le cheval dans toutes sortes de contextes et d'activités autour du cheval : découvrir le cheval ou le poney, son matériel et son environnement, le toiletter, communiquer avec le cheval en liberté, jouer ou interagir avec un cheval tenu en longe, observer les chevaux au pré, se relaxer allongé sur le dos du cheval, réaliser des parcours, imaginer et jouer une histoire, nourrir et soigner les chevaux...



Chaque activité est proposée, adaptée et évaluée en fonction des objectifs fixés et des désirs du patient. Chaque situation est unique, chaque personne est différente, il n'existe pas de séance d'équithérapie type, et nous construisons notre intervention pour qu'elle s'adapte au mieux aux besoins du patient et aux objectifs fixés. Il est généralement préférable que les séances individuelles se déroulent sans la présence de tierce personne.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

LES CRINS DE VERDURE ET LA FERME ÉQUESTRE DE BOIS GUILBERT



LES CRAINS DE VERDURE

Sur un site de 4 hectares, composé de prairies et de forêts, Philippe Marchetti et Lucie Outerovitch ont décidé de créer une ferme équestre spécialisée dans l'accueil de public en situation de handicap. Le site est situé au 1 rue Pochet à Elbeuf aux portes de Rouen. Les chevaux, poneys, mulets et ânes sont éduqués spécifiquement pour la pratique de l'équithérapie. Ils vivent en troupeau pour répondre au mieux à leurs besoins. Les équidés sont donc habitués et éduqués à être au contact de personnes ayant des besoins spécifiques.

C'est pour ces raisons que l'Association d'Action Educatrice souhaiterait créer un partenariat avec Les Crins de Verdure. Pour que nous puissions effectuer nos séances de thérapie dans un lieu où les chevaux sont déjà formés avec les professionnels connaissant l'équithérapie.



BOIS GUILBERT

La Ferme Equestre de Bois-Guilbert trouve sa magie dans l'intimité partagée avec les poneys.

Voir la naissance d'un poulain, soigner la blessure ou la maladie d'un poney, observer l'étalon au milieu de ses juments, découvrir le comportement des poneys en troupeau, le tout dans un cadre exceptionnel un domaine agricole et forestier de 250 hectares.

Autant de moments enrichissants qui renforcent les liens avec la nature et qui aident à mieux comprendre les principes de la vie.

En effet, où peut-on trouver un troupeau de poneys shetlands, dartmoors, connémaras et islandais, qui, chaque matin, quitte sa pâture, et la retrouve chaque soir, mené par des enfants emplis de joie.

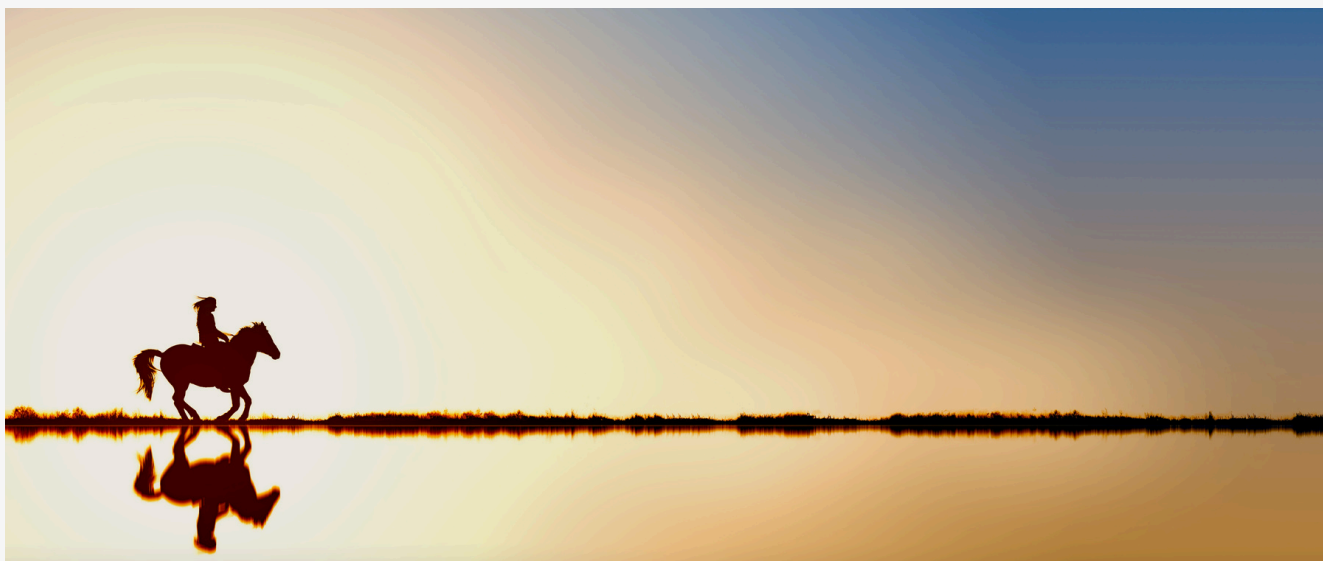
c'est dans ce contexte que l'association souhaiterait créer un partenariat Bois-Guilbert pour effectuer des séances d'équithérapie.



ÉCHÉANCIER DU PROJET

CETTE PARTIE COMPREND LES PROCESSUS, LA MISE EN ŒUVRE ET L'EXÉCUTION DU PROJET.

TÂCHES	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
RÉDACTION DU PROJET ÉVALUATION DE LA DEMANDE	OCTOBRE 2023	JANVIER 2024
RECHERCHE DE FINANCEMENT APPEL A PROJET/PARTENAIRES	DÉCEMBRE 2023	JANVIER 2024
MISE EN PLACE DU PROJET EVALUATION	MARS 2024	MARS 2025



RÉPARTITION DU BUDGET ANNUEL

PHASE	BUDGET PRÉVISIONNEL
LOCATION DES CHEVAUX ET DES INSTALLATIONS LES CRINS DE VERDURE	20 EUROS DE L'HEURE 6 HEURES DE LOCATION POUR 4 JOURS SEMAINES POUR UNE ANNÉE SOIT 130 SEANCES 15 360 EUROS
FRAIS KILOMÉTRIQUE DE LA THÉRAPEUTE ET DES ACCOMPAGNANTS ASSISTANTS FAMILIAUX, ÉDUCATEURS	60KM X 0,665 = 39,9E 39,9 E X 6P= 239,4E/JOUR 239,4X4 = 957,6 SEMAINE 957,6X36= 34 473,6 EUROS
DÉPENSES PÉDAGOGIQUES FORMATIONS ET OUTILS	1 400 EUROS
SALAIRE CHARGÉ DE LA THÉRAPEUTE 35H SEMAINE	45 228,48 EUROS
TOTAL	96 462,08 EUROS

NOTRE PLAN D'ÉVALUATION

CETTE PARTIE COMPREND LES MÉTHODES QUI NOUS PERMETTRONT D'ÉVALUER LE PROJET.



Notre action nous amène à travailler dans une démarche thérapeutique. Celle-ci consiste en particulier à l'élaboration d'un projet de soins défini par des objectifs thérapeutiques, une mise en place de moyens pour les atteindre, une évaluation régulière du patient afin d'ajuster notre action à l'évolution de celui-ci.

Dans notre pratique de médiation équine, cette évaluation est indispensable. Elle permet tout d'abord de valider notre action de soin auprès d'un patient, de rendre compte de notre travail auprès des équipes éducatives. Elle permet de recentrer le thérapeute sur les objectifs définis et d'éviter les séances de soin qui s'essouffent.

Nous comptons évaluer nos séances avec une grille d'évaluation quantitative, avec des items observables définis. Ces dernières donneront lieu à des bilans et des comptes rendus réguliers.

**NOUS
ALLONS
MENER DES
ÉVALUATIONS
RÉGULIÈRES
TOUTE
L'ANNÉE.**